République Démocratique du Congo
Gouvernement de la République

MINISTERE DES MINES

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N° 0063 /CAB.MIN/MINES/01/2019 DU 1 FEV 2019 PORTANT OCTROI DU PERMIS DE RECHERCHES N°14356 A LA SOCIETE CONGO NEW MINING VISION SARL

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 11 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, 203 point 16 ;

Vu la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, telle que modifiée et complétée par la Loi n°18/001 du 9 mars 2018, spécialement ses articles 10, 12, 45, 48 alinéa 1er, 56 et 57 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, tel que modifié et complété par le Décret n° 18/024 du 08 juin 2018, spécialement ses articles 96 à 104 à 107 alinéa 1er;

Vu l'Ordonnance n° 17/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 17/025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Ordonnance n° 17/005 du 08 mai 2017 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres, telle que modifiée et complétée par l'Ordonnance n°18/014 du 15 février 2018 portant réaménagement technique du Gouvernement ;

Considérant la demande de Permis de Recherches n° **KIN/20180626/140001** introduite par la société **CONGO NEW MINING VISION Sarl** en date du **26/06/2018** et les pièces requises y jointes;

Sur avis favorable du Cadastre Minier ;

A R R E T E :

Article 1er :

Il est octroyé, le Permis de Recherches n° **14356,** à la société **CONGO NEW MINING VISION Sarl** et dont références ci-dessous :

- Adresse sociale : Kabalo n° 323, Lubumbashi/ Haut-Katanga
- Numéro d'Indentification Nationale : 6-132-N30934C;
- Numéro RCCM : CD/L'SHI/RCCM/17-B-01519;
- Numéro Impôt : A1807510J
- Compte bancaire (FBNBank SA) : 002013900

Le Permis de Recherches n° **14356**, ainsi octroyé, correspond aux indications suivantes :

- Nombre de carrés : 06
- Territoire : Lubudi
- Province : Lualaba
- coordonnées géographiques des sommets dudit périmètre, suivant le datum WGS84, sont :

	Longitude			Latitude		
Sommets	Deg	Min	Sec	Deg	Min	Sec
1	25	27	0.00	-10	09	30.00
2	25	27	30.00	-10	09	30.00
3	25	27	30.00	-10	10	0.00
4	25	28	30.00	-10	10	0.00
5	25	28	30.00	-10	11	0.00
6	25	27	30.00	-10	11	0.00
7	25	27	30.00	-10	10	30.00
8	25	27	0.00	-10	10	30.00

Carte de Retombes : **S11/25**

Article 2 :

Le Permis de Recherches **n° 14356** confère à la Société **CONGO NEW MINING VISION Sarl**, le droit exclusif d'effectuer, à l'intérieur du périmètre défini à l'article 1, les travaux de prospection, de recherches des substances suivantes : **Or, Cuivre, Argent, Cobalt, Chrome, Etain, Manganèse, Nickel et Zinc.**

Il est valable pour une durée de cinq (5) ans renouvelable une fois.

Article 3 :

La société **CONGO NEW MINING VISION Sarl** est tenue de se conformer à la réglementation minière en vigueur, notamment aux dispositions des articles 47 alinéa 2, 50 bis et 196 à 198 du Code Minier ainsi qu'à celles des articles 108, 110, 385 à 395, 404, 445, 486, 497 alinéa 1 et 505 du Règlement Minier.

Article 4 :

Sans préjudice des dispositions de l'article 292 du Code Minier, le non paiement des droits superficiaires annuels par carré, le défaut de commencement des travaux dans le délai légal, ou le non respect des engagements pris vis-à-vis des obligations sociales conformément au chronogramme repris dans le cahier de charge entraîne la déchéance du Titulaire du Permis de Recherches ainsi octroyé.

Article 5:

Secrétaire Général aux Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 11 FEV 2019

Martin KABWELULU

AMPLIATIONS

Cabinet du Président de la République	: 1
Cabinet du Ministre des Mines	: 2
Secrétariat Général des Mines	: 1
Cadastre minier	: 1
CTCPM	: 1
SAESSCAM	: 1
CONGO NEW MINING VISION Sarl	: 1
	8